

380 brebis allaitantes sur une ferme toute herbe de montagne

**De l'usine à la ferme :
une reconversion professionnelle précoce de Pierre-Yves**

Pierre-Yves Méchin a 26 ans en 1988 lorsqu'il décide de quitter l'usine Michelin où il travaille depuis huit ans pour devenir paysan. Il espère trouver dans ce métier transmis depuis des générations un cadre et un équilibre de vie plus satisfaisants. Pierre-Yves suit alors une formation pour adulte au lycée de Chervé. La ferme parentale produit essentiellement du lait de vache mais cette production n'offre pas de réelles perspectives d'évolution. Aussi, Pierre-Yves fait son stage de six mois dans une ferme ovine et choisit naturellement cette production : « *J'ai toujours été intéressé par le mouton* ». Son père prend la cessation laitière et vend ses vaches au printemps 1988. Pierre-Yves achète ses premiers moutons au cours de l'été 1988 et s'installe sur 18ha à « *Diminasse* » à Chalmazel, avec Eliane, son épouse. « *A cette époque, les brebis laitières n'étaient pas dans le vent : la question d'une production lait ou viande ne s'est donc pas posée* », précise-t-il.



Eliane et Pierre-Yves Méchin

Le choix d'investissements modérés et d'activités professionnelles annexes

« *Pendant toute la formation, on nous répétait l'importance de ne pas faire des investissements exorbitants sur les fermes* », explique Eliane. Le couple a toujours fait des investissements progressifs et modérés. Le tunnel isolé de 200 places dans lequel naissent les agneaux fut un investissement moindre mais rempli très convenablement ses fonctions. De plus, pour compléter les revenus de la ferme et avoir une sécurité optimale face à d'éventuels imprévus, le couple mène dès 1988 des activités professionnelles annexes : travaux forestiers, travail à la station de ski du village et gîte d'enfants Accueil Paysan. Aujourd'hui, seul Pierre-Yves a encore des activités complémentaires (statut de micro-entreprise) : travaux forestiers et déneigement. Ces travaux lui plaisent et lui offrent une ouverture relationnelle supplémentaire.

Une valorisation des herbes de montagne et des engrais de ferme

Contrairement à ce qui peut être préconisé, les brebis de Diminasse n'agnellent pas trois fois tous les deux ans mais une fois par an.

Chaque année, environ 500 agneaux naissent : 350 de septembre à novembre, et 150 de fin janvier au 15 mars. Les bêtes dépriment les parcelles de fauche une première fois en avril. De juin à octobre, elles valorisent l'herbe de montagne à l'estive de Garnier à St Bonnet le Courreau. Et lors de leur redescente en automne, elles pâturent les repousses. Le compost et le fumier produits sur la ferme sont intégralement épandus sur les prairies et aucun épandage d'engrais minéral n'est effectué. « *On a un système qui fonctionne et nous correspond bien* », avouent Eliane et Pierre-Yves dont les visages reflètent une certaine passion du métier et de cette vie à la montagne. Ayant atteint un rythme de croisière, ils peuvent « *lever le pied* » en août et partir également une dizaine de jours dans l'année. Un voisin ou leur fils assurent alors l'intérim.

Des animaux commercialisés en circuits longs et circuits courts

La majeure partie des animaux (environ 250 agneaux et brebis de réforme) est vendue en circuit long : à Copagno¹. L'autre partie est vendue en circuits courts : en avril en « *tondeuse* » à des personnes souhaitant généralement revendre les agneaux à l'automne, en caissettes (après découpe en labo à Ambert), mais aussi à ferme du Pontet de Chalmazel qui fait de la transformation fromagère. Le troupeau est inscrit à l'UPRA² « *Blanc du Massif Central* », un contrôle de croissance est effectué avec l'EDE³. Chaque brebis est jugée sur sa prolificité, son caractère laitier, sa productivité, ce qui lui donne une qualification qui sert à renouveler le cheptel, vendre des reproducteurs et les brebis âgées et/ou avec un problème de production.



Le regroupement parcellaire et une meilleure autonomie en céréales : une préoccupation de premier plan

Pierre-Yves reconnaît avoir un parcellaire plutôt favorable : toutes les parcelles de la ferme se situent à moins d'un km, hormis deux parcelles de fauche légèrement plus éloignées. « *J'ai toujours refusé de prendre des terrains en dehors de Diminasse et ses alentours* ». Il a toutefois le souci permanent de la restructuration foncière : « *Notre parcellaire pourrait être encore plus intelligent d'un point de vue temps et argent consommés pour les déplacements* ». Avec la hausse de leur cours, les céréales sont devenues une charge importante. Le couple aimerait en cultiver et ainsi être plus autonome en la matière. Un voisin arrête bientôt son métier de paysan. L'incertitude plane quant aux opportunités qui pourraient s'ouvrir pour restructurer et produire des céréales en fin d'engagement PHAE⁴. Un point est certain : si l'occasion se présente, Eliane et Pierre-Yves augmenteront prudemment le parcellaire pour ne pas risquer de perturber des équilibres bien ancrés : charge de travail, transmissibilité de la ferme dans plus de 10 ans, etc.

Anne-Laure Bessenay

1 Groupement de producteurs qui ramasse les animaux
2 Unité nationale Pour la RACE
3 Etablissement Départemental de l'Élevage
4 Prime Herbagère AgroEnvironnementale

La ferme de Pierre-Yves et Eliane Méchin en images



Données TECHNICO-ÉCONOMIQUES

- 2 UTH
- SAU :
 - 51 ha (hors estives), parcellaire favorable
 - estives : équivalent de 35 ha environ
 - tout en prairie permanente
 - Atelier brebis allaitantes
 - 380 brebis allaitantes (race Blanche du Massif

- Central, race pure)
 - 7 béliers
 - IA : entre 50 et 75 brebis dans un lot
 - monte naturelle :
 - en paternité : 1 lot de 40 à 50 brebis
 - en non-paternité : le reste
 - Aides
 - ICHN : 8 572 €
 - PHAE : 3 860 €
 - PHAE et aide Natura 2000 (restitution estive) :

- 2 582 €
 - DPU : 12 377 €
 - Soit un total de 27 391 € d'octobre 2010 à septembre 2011
 - Economie
 - EBE : 45 % du produit brut
 - Bâtiments
 - 1 tunnel isolé de 330 m² pour agnelages
 - 1 bâtiment de 150 m²

- pour brebis gestantes ou vides
 - 1 bâtiment de 150 m² pour engraissement
 - 2 bâtiments de stockage du foin
 - Matériel
 - en propriété : 1 tracteur avec chargeur, 1 faucheuse, 1 faneuse, 1 benne
 - le reste : en CUMA de Chalmazel et Jeansagnière
 - curage : par un

- entrepreneur avec un Bobcat
- Responsabilités extérieures
 - Pierre-Yves :
 - président de l'estive de Garnier
 - trésorier de la CUMA de Jeansagnière
 - Eliane :
 - familles rurales

Cet article est co-financé par :

